



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE LUMIGNY NESLES ORMEAUX**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 JANVIER 2017**

Ouverture de la séance à 20h03 minutes,

L'an deux mille dix-sept le vingt-sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Lumigny-Nesles-Ormeaux, légalement convoqué le 23 janvier 2017, s'est réuni dans la Salle Helvétius sous la présidence de M. Guy MINGOT, 2ème Adjoint au Maire et doyen de l'Assemblée.

**Présents** : Pascal SEINGIER, Maria LAMANDÉ, Johnny BARRAL, Marie-Christine DASBON, Luc HORVAIS, Patrick OLIVIER, Virginie TIRON, Thierry FOURNIER, Isabelle TESKRAT, Jérôme DUCLOS, Catherine SCHLAPPI, Gaëtan GORDIANO, Magali POUSSET, Alain MIGOT, Pascale LEVAILLANT, Daniel SENECHAL, Claude EVRARD et Guy MINGOT.

**Absente excusée** : Mme Marine BUISSON

**Pouvoir** : Mme Marine BUISSON a donné pouvoir à Mr Pascal SEINGIER

**Secrétaire de séance** : Mme Magali POUSSET

Le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte

Mr Guy MINGOT 2ème Adjoint au Maire de l'équipe sortante après avoir procédé à l'installation des membres du conseil municipal procède à un discours.

*Mesdames, Messieurs,*

*Bonsoir,*

*La mi-mandature conduite par Madame le Maire Annie JEAN se termine ce soir.*

*Nous venons de vivre trois années très difficiles, avec beaucoup de démissions dès le départ et avec beaucoup d'erreurs et d'échecs*

*Une gestion plus que douteuse avec des budgets votés, bien que déficitaires.*

*Notre commune saine au départ se trouve aujourd'hui sous la surveillance de la Chambre Régionale des comptes, avec une mauvaise notoriété.*

*Je souhaite personnellement bonne chance à la nouvelle équipe.*

*Bon courage à tous.*

## **1 - ELECTION DU MAIRE DE LA COMMUNE**

### ***1-1 Election du Maire***

Guy MINGOT rappelle qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Guy MINGOT : Maintenant nous allons procéder aux opérations de vote pour élire le Maire.

Mme Virginie TIRON et Mr Gaëtan GIORDANO étant les plus jeunes de l'assemblée seront assesseurs

**VU**, le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1 à L.2122-17 ;

**CONSIDERANT**, l'objet de la séance qui est l'élection du maire.

**CONSIDERANT** la candidature de Monsieur Pascal SEINGIER

**CONSIDERANT** .que chaque conseiller municipal, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 19

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

Nombre de suffrage exprimés : 14

La majorité absolue est de 8 voix.

**Le conseil municipal  
A la majorité absolue  
14 voix**

**A désigné** Monsieur Pascal SEINGIER Maire de la commune de Lumigny Nesles Ormeaux

Monsieur le Maire est immédiatement installé et prend la présidence de la séance.

Applaudissements.

Mr Pascal SEINGIER, procède à un discours :

*Mesdames, Messieurs*

*Chers concitoyens,*

*Chers élus,*

*Chers amis,*

*Je remercie très sincèrement l'ensemble des électeurs qui ont apporté leur confiance en choisissant la liste « Les Nouveaux Objectifs » que j'ai eu l'honneur de conduire avec beaucoup de plaisir. Une équipe qui a le souci de construire et qui a aucun moment a douté.*

*Je remercie aussi tout particulièrement mes « compagnons » de campagne, les sympathisants et mes proches qui m'encouragent avec force, sans oublier la rigueur pour faire adhérer à nos convictions.*

*Je remercie aussi tous nos collaborateurs. Je les ai tous rencontrés sur leur lieu de travail. J'ai reçu partout un accueil chaleureux. A aucun moment je me suis senti à en porte à faux. Tous ont la volonté que le service soit bien rendu au mieux.*

*Je remercie aussi Mr Guy pour son petit mot de passation ainsi que mon épouse pour son soutien*

*La situation financière n'est pas brillante mais nous voulons trouver les solutions sans augmenter les impôts. Nos élus y travailleront en priorité pour retrouver au plus vite un équilibre budgétaire. Et sachez que dans l'équipe il y a les compétences. Nous devons leur accorder toute notre confiance.*

*« Écoutons nos souhaits. Là où il y a une volonté constructive il y un chemin qui va loin et longtemps »*

*Vous avez choisi d'adhérer à de vraies propositions, certes ambitieuses, mais nécessaires. Nous les voyons se réaliser sur deux mandats pour qu'elles puissent raisonnablement être menées jusqu'à leur terme. Bien sur en 2020 c'est à nouveau l'électeur qui en décidera.*

*C'est un choix que nous estimons indispensable pour garder une vraie cohésion sociale entre les habitants de nos trois villages.*

*Retroussons nos manches et agissons « ensemble ». Que notre commune, aux 3 villages avec chacun leur personnalité, aborde sereinement et unie les années à venir.*

*Maintenant au travail. Nous devons nommer les Maires délégués. Nous devons choisir une liste d'adjoints avec des missions. Et nous devons nommer nos représentants dans les différents syndicats.*

*Merci pour votre écoute. Nous comptons sur votre soutien.*

## **2 - ELECTION DES MAIRES-DELEGUES DE LA COMMUNE**

### ***2-1 Election du Maire délégué de Nesles,***

Monsieur le Maire fait appel à candidature

**Sont candidats :**

**- Mr Johnny BARRAL et Mr Alain MIGOT;**

Monsieur le Maire fait procéder au vote

#### ***Délibération***

#### **ELECTION DU MAIRE DELEGUE DE NESLES**

**Vu**, le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1 à L.2122-17 ;

**CONSIDERANT** les candidatures de Messieurs Johnny BARRAL et Alain MIGOT

**CONSIDERANT** .que chaque conseiller municipal, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 19

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrage exprimés : 18

La majorité absolue est de 10 voix.

**Le conseil municipal  
A la majorité absolue**

**A désigné** Monsieur **Johnny BARRAL** Maire délégué de Nesles avec 17 voix

Monsieur Alain Migot a obtenu 1 voix

### ***2-2 Election du Maire délégué d'Ormeaux***

Monsieur le Maire fait appel à candidature

**- Mr Patrick OLIVIER se porte candidat;**

Monsieur le Maire fait procéder au vote

#### ***Délibération***

#### **ELECTION DU MAIRE DELEGUE D'ORMEAUX**

**Vu**, le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1 à L.2122-17 ;

**CONSIDERANT** la candidature de Monsieur Patrick OLIVIER

**CONSIDERANT** .que chaque conseiller municipal, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 19

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrage exprimés : 18

La majorité absolue est de 10 voix.

**Le conseil municipal  
A la majorité absolue  
18 VOIX**

**A désigné** Monsieur **Patrick OLIVIER** Maire délégué d'Ormeaux

### **3 - ELECTION DES MAIRES ADJOINTS DE LA COMMUNE**

#### ***3-1 Détermination du nombre d'Adjoints au Maire***

M. le Maire, propose de fixer à cinq le nombre des adjoints, et que les Maires délégués soient aussi Adjoints ce qui permettrait de réaliser une économie puisque les indemnités ne sont pas cumulables

#### *Délibération*

#### **DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

**Vu**, le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-2 ;

**CONSIDERANT**, que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger.

**CONSIDERANT**, cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

**CONSIDERANT**, que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 5 adjoints.

**Le conseil municipal  
A l'unanimité**

**APPROUVE**, la création de 5 postes d'adjoints au maire.

#### ***3-2 Elections des Adjoints au Maire***

Le Maire propose la liste de Thierry Fournier composée de :

**Monsieur Thierry FOURNIER - 1er Adjoint au Maire**  
**Madame Maria LAMANDE - 2ème Adjoint au Maire**  
**Monsieur Johnny BARRAL - 3ème Adjoint au Maire**  
**Madame Marine BUISSON - 4ème Adjoint au Maire**  
**Monsieur Patrick OLIVIER - 5ème Adjoint au Maire**

**Le Maire demande s'il existe une autre liste ? En l'absence d'une autre liste M.le Maire procède au vote**

#### *Délibération*

#### **ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

**Vu**, l'article L. 2122-4 du Code général des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT**, l'appel de candidature de Monsieur le Maire aux postes d'adjoints au maire la liste de Thierry FOURNIER s'est portée candidate,

Chaque conseiller municipal, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 19

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4

Nombre de suffrage exprimés : 15

La majorité absolue est de 8 voix.

**Le conseil municipal  
A la majorité absolue  
15 VOIX**

**DECLARE** la liste de Monsieur Thierry FOURNIER élue

La liste de Monsieur Thierry FOURNIER, se compose ainsi

- **1<sup>er</sup> adjoint au Maire** : Monsieur **Thierry FOURNIER** en charge de l'urbanisme, des bâtiments, de la voirie, du patrimoine
- **2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire** Madame **Maria LAMANDÉ** en charge du numérique, de la bureautique, des affaires sociales, de la gestion administrative, du personnel et de la communication ;
- **3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire** Monsieur **Johnny BARRAL** en charge des finances, de la vie associative et sportive, de la veille juridique, de l'eau et de l'assainissement ;
- **4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire** Madame **Marine BUISSON** en charge de l'environnement, des affaires scolaires et de la culture ;
- **5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire** Monsieur **Patrick OLIVIER** en charge de l'accueil des nouveaux habitants et de l'animation-jeunesse (périscolaires )

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

#### **4 - ELECTIONS DES MEMBRES AUX DIFFERENTS SYNDICATS**

Monsieur le Maire énumère les différents syndicats :

- SMIVOS            Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Scolaire de Rozay-en-Brie
- SDESM            Syndicat Intercommunal d'Electrification de l'arrondissement de Coulommiers
- SIAE RVRR        Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Ru de la Visandre et du Ru du Réveillon
- SICB              En Attente sera vu avec la CC
- SIAVY             Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Yerres
- SIVU YERRES  
BREON             Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyages  
Yerres - Bréon
- SIAEP              Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Touquin
- SMIAEP            Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de  
Tournan en Brie
- SYAGE             Syndicat mixte pour l'Assainissement de la Gestion des Eaux du Bassin versant de  
l'Yerres

M. le Maire, propose de désigner les membres du SMIVOS , Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Scolaire de Rozay-en-Brie.

Sont candidats :

- Mr Patrick OLIVIER, Titulaire
- Mme Virginie TIRON, Titulaire

Sont élus avec 17 voix pour et 2 abstentions (*G.MINGOT, P.LEVAILLANT*) les membres désignés ci-dessus.

M. le Maire, propose de désigner les membres du SDESM, Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne

Sont candidats :

- Mr Thierry FOURNIER, Titulaire,
- Mr Alain MIGOT, Titulaire,
- Mr Gaëtan GIORDANO, Suppléant

Sont élus avec 18 voix pour et 1 voix contre (*G.MINGOT*), les membres désignés ci-dessus.

M. le Maire, propose de désigner les membres du SIAE RVRR, Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Ru de la Visandre et du Ru du Réveillon.

Sont candidats :

- Mr Alain MIGOT, Titulaire,
- Mr Thierry FOURNIER, Suppléant

Sont élus à la majorité, avec 18 voix pour et 1 contre( *G.MINGOT*) les membres désignés ci-dessus.

M. le Maire, propose de désigner les membres du SIAVY, Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Yerres.

Sont candidats :

- Mr Thierry FOURNIER, Titulaire
- Mr Johnny BARRAL, Titulaire
- Mr Patrick OLIVIER, Suppléant
- Mme Marine BUISSON, Suppléante

Sont élus avec 18 voix pour et 1 abstention (*G.MINGOT*), les membres désignés ci-dessus.

M. le Maire, propose de désigner les membres du SIVU YERRES BREON, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyages Yerres - Bréon.

Sont candidats :

- Mme Claude EVRARD, Titulaire
- Mr Thierry FOURNIER, Titulaire
- Mme Marine BUISSON, Titulaire
- Mr Pascal SEINGIER, Suppléant
- Mr Luc Horvais, Suppléant

Le vote des titulaires a lieu à bulletin secret

Ont obtenu : 4 Voix pour Mme Claude EVRARD ; 15 Voix pour Mr Thierry FOURNIER ; 19 Voix pour Mme Marine BUISSON

Le vote des suppléants a lieu à main levée, élu à l'unanimité pour les suppléants.

Sont élus

- Mr Thierry FOURNIER, Titulaire
- Mme Marine BUISSON, Titulaire
- Mr Pascal SEINGIER, Suppléant
- Mr Luc HORVAIS, Suppléant

M. le Maire,

PROPOSE de désigner les membres du SIAEP, Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Touquin.

Sont candidats :

- Mme Virginie TIRON, Titulaire,
- Mme Maria LAMANDÉ, Titulaire

Sont élus avec 18 voix pour et 1 abstention (*P.LEVAILLANT*), les membres désignés ci-dessus.

M. le Maire, propose de désigner les membres du SMIAEP, Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Tournan en Brie.

Sont candidats :

- Mr Pascal SEINGIER, Titulaire
- Mr Thierry FOURNIER, Suppléant

Sont élus avec 17 voix pour et 2 abstentions (*G.MINGOT, P.LEVAILLANT*) les membres désignés ci-dessus.

M. le Maire, propose de désigner les membres du SYAGE, Syndicat mixte pour l'Assainissement de la Gestion des Eaux du Bassin versant de l'Yerres.

Sont candidats :

- Mr Thierry FOURNIER, Titulaire
- Mme Marine BUISSON, Suppléante

Sont élus avec 17 voix pour et 2 abstentions (*G.MINGOT, P.LEVAILLANT*) les membres désignés ci-dessus.

### *Délibération*

#### **REPRESENTATIVITE AU SEIN DES SYNDICATS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE**

**Vu**, l'article L. 5211-7 du Code général des collectivités territoriales ;

**Vu**, les statuts des différents syndicats auxquels adhère la commune

**CONSIDERANT**, qu'il convient de désigner les membres titulaires et suppléants composant les différents syndicats.

**CONSIDERANT**, que les suppléants, sont appelés à siéger en lieu et place en cas d'absence ou d'empêchement des membres titulaires

**CONSIDERANT**, que pour chaque poste à pourvoir au sein des organismes extérieurs, les nominations prennent effet immédiatement, suivant le tableau ci-dessous

#### **Le conseil municipal A la majorité**

DESIGNE les membres titulaires et suppléants suivants

	Titulaires	Suppléants
<b>SMIVOS</b> Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Scolaire de Rozay-en-Brie	Patrick OLIVIER	
	Virginie TIRON	
<b>SDESM</b> Syndicat Intercommunal d'Electrification de l'arrondissement de Coulommiers	Thierry FOURNIER	Gaëtan GIORDIANO
	Alain MIGOT	
<b>SIAE RVRR</b> Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Ru de la Visandre et du Ru du Réveillon	Alain MIGOT	Thierry FOURNIER
<b>SIAYV</b> Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Yerres	Thierry FOURNIER	Patrick OLIVIER
	Jonny BARRAL	Marine BUISSON
<b>SIVU YERRES BRÉON</b>	Thierry FOURNIER	Pascal SEINGIER

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyages Yerres-Bréon		
	Marine BUISSON	Luc HORVAIS
<b>SIAEP de la Région de Touquin</b> Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Touquin	Virginie TIRON	
	Maria LAMANDE	
<b>SMIAEP de la Région de Tournan-en-Brie</b> Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Tournan-en-Brie	Pascal SEINGIER	Thierry FOURNIER
<b>SyAGE</b> Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres	Thierry FOURNIER	Marine BUISSON

Le Maire informe l'assemblée que les conseils municipaux se dérouleront dorénavant les mardis soirs, que l'horaire n'est pas encore défini, ils se tiendront en soirée.

M. SEINGIER : Le verre de l'amitié vous est servi juste à côté accompagné d'une part de galette. Verre de l'amitié offert par les membres de la liste « Les Nouveaux Objectifs » Bonne soirée à tous.

La séance est levée à 20 heures 44 minutes.